

## **DÉCLARATION DES MEMBRES CONCERNANT LE GUIDE DES POLITIQUES DE SPORT SÉCURITAIRE DE CKC**

### **MISE EN ŒUVRE DU GUIDE DES POLITIQUES DE SPORT SÉCURITAIRE DE CKC PAR LES MEMBRES**

Le Membre soussigné adopte le manuel des politiques de sport sécuritaire de CKC et s'engage formellement à le mettre en œuvre tel qu'adopté par le conseil d'administration de CKC le 5 février 2020 (et en vigueur à partir du 1er mars 2020) et amendé de temps en temps, et déclare en outre :

- Qu'il mettra en œuvre le manuel de politique de sport sécuritaire dans le cadre de ses compétences, notamment dans son entreprise, ses activités et ses événements incluant, sans s'y limiter, les compétitions, les entraînements, les évaluations (incluant les essais chronométrés et toute autre forme de test), les camps d'entraînement, les voyages, l'environnement de travail et d'entraînement et toutes les réunions ayant lieu ou non dans ses locaux;
- Qu'il exigera, comme condition d'adhésion ou comme condition pour s'impliquer avec le Membre à quelque titre que ce soit, que tous les membres enregistrés, les membres du conseil d'administration et des comités, les participants et toute autre personne sous son autorité acceptent d'être liés par toutes les politiques se trouvant dans le manuel des politiques de sport sécuritaire de CKC ainsi que toute autre politique de CKC pertinente et applicable;
- Qu'il respectera l'autorité de tout décideur pertinent identifié dans le manuel des politiques de sport sécuritaire de CKC et qu'il s'assurera que tous ses membres enregistrés, membres du conseil d'administration et des comités et toute autre personne sous son autorité accepte cette même condition;
- Qu'il rapportera les résultats de toutes les décisions prises sous son autorité conformément aux politiques trouvées dans le manuel des politiques de sport sécuritaire de CKC dans les sept (7) jours suivant la prise de la décision;
- Qu'il coopérera avec les enquêtes menées par CKC ou tout enquêteur ayant l'autorité pour agir à ce titre conformément au manuel des politiques de sport sécuritaire de CKC ou toute autre politique applicable et qu'il s'assurera que tous ses membres enregistrés, membres du conseil d'administration et des comités et toute autre personne sous son autorité l'accepte également comme condition de leur adhésion;
- Qu'il s'assurera que tous ses membres enregistrés, membres du conseil d'administration et des comités et toute autre personne sous son autorité sont conscients de l'existence du manuel des politiques de sport sécuritaire de CKC et, lorsque possible, leur offrira un niveau raisonnable de formations concernant le contenu et les procédures du manuel;
- Que, sous réserve des lois applicables, il n'emploiera pas pour quelque fonction que ce soit ou n'inclura pas une personne dans son conseil d'administration ou dans un comité en toute connaissance de cause si cette personne a été temporairement suspendue ou est actuellement suspendue en vertu du manuel des politiques de sport sécuritaire de CKC ou les règlements de toute autre organisation sportive ayant autorité sur cette personne;
- Qu'il mettra en œuvre et imposera toute décision concernant une suspension provisoire ou toute autre décision prise par un décideur ayant l'autorité de prendre une telle décision en vertu

du manuel des politiques de sport sécuritaire de CKC ou des règlements de toute autre organisation sportive ayant l'autorité de le faire;

- Qu'au besoin, il retiendra une partie ou la totalité des fonds prévus pour soutenir une personne en violation du manuel des politiques de sport sécuritaire de CKC ou des règlements de toute autre organisation sportive ayant autorité sur elle;
- Qu'il poursuivra vigoureusement toutes les violations potentielles du manuel des politiques de sport sécuritaire de CKC qui se trouvent sous son autorité;
- Qu'il coopérera avec tout autre membre qui enquête sur une potentielle violation du manuel des politiques de sport sécuritaire de CKC; et
- Qu'il appliquera les mesures nécessaires pour décourager le non-respect du manuel des politiques de sport sécuritaire de CKC.

Le membre soussigné accepte d'être lié par la présente déclaration et est responsable de la mise en œuvre et de l'application de ces dispositions.

---

**Membre**

---

**Nom de représentant autorisé**

---

**Signature du représentant autorisé**

---

**Lieu et date**